



**VILLE D'IGNY**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Publication le : 18 décembre 2025

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL***

**L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ,** le 11 décembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 3 décembre 2025, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Monsieur Francisque VIGOUROUX, Maire.

**Présents :** M. VIGOUROUX, M. MOISON, Mme MALOIZEL, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, Mme GORSY, M. DAULHAC, Mme LECLERCQ, M. BRISSEAU, M. SEMELET, M. WOSZENSKI, M. JOUHANNET, Mme GREGOIRE, Mme LEPAGE, Mme FRASCARIA, M. MEZOUGHI, M. BOUIN, M. KORCHIA, Mme LAUNAY, M. DELAPLACE.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales*

**Absents excusés :** Mme HAMON (pouvoir à M. WOSZENSKI), M. PRIVE (pouvoir à Mme MALOIZEL), Mme FRANCESSETTI (pouvoir à M. JOUENNE), Mme TODESCHINI (pouvoir à Mme CHARPENTIER), Mme FENOLLAR (pouvoir à M. TURPIN), M. DUTHOIT (pouvoir à Mme GORSY), M. MARILLEAU (pouvoir à Mme HORTAUT), Mme METIVIER (pouvoir à M. MOISON), Mme PELLICER-GARCIA (pouvoir à Mme LECLERCQ), M. POMPA (pouvoir à M. VIGOUROUX).

*Mme FRASCARIA est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT*

**Objet : tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1612-1 et L 2121-29,

**VU** la délibération n°2010-12-15-01 du 15 décembre 2010 relative aux tarifs de copie des documents administratifs,

**VU** la délibération n°2013-07-04-09 du 4 juillet 2013 relative à la fixation des frais de scolarité dans le cadre de dérogations scolaires,

**VU** la délibération n°2015-09-23-26 du 23 septembre 2015 relative à la modification de la tarification des animations sportives,

**VU** la délibération n°2016-06-30-12 du 30 juin 2016 relative à l'augmentation des tarifs de restauration,

**VU** la délibération n°2016-09-27-25 du 27 septembre 2016 relative à la modification du règlement intérieur du cimetière,

**VU** la délibération n° 2017-03-28-31 du 28 mars 2017 relatives aux nouveaux tarifs des spectacles municipaux,

**VU** la délibération n° 2017-11-16-08 du 16 novembre 2017 relative à la création des tarifs des activités périscolaires, extra scolaires et restauration aux agents communaux et aux enseignants dans une école ignissoise,

**VU** la délibération n° 2017-11-16-14 du 16 novembre 2017 relative à la création d'un tarif de location des terrains du stade Jean Moulin pour les établissements d'enseignement,

**VU** la délibération n° 2018-02-08-14 du 8 février 2018 relative à la création de tarifs buvette,

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 32

Présents : 22

Votants : 32

**VU** la délibération n° 2018-07-05-19 du 5 juillet 2018 relative à la modification de la tarification des activités périscolaires et extrascolaires applicable dès la rentrée scolaire 2018/2019,

**VU** la délibération n° 2018-11-08-01 du 8 novembre 2018 relative à la création de tarifs pour le parrainage « sponsoring »

**VU** la délibération n° 2021-02-11-15 du 11 février 2021 relative aux nouveaux tarifs pour la publicité dans le magazine à partir du 15 février 2021,

**VU** la délibération n° 2021-06-10-08 du 10 juin 2021 relative à la création d'un tarif pour la mise à disposition du verger Saint-Nicolas à partir du 15 juin 2021,

**VU** la délibération n° 2021-07-08-09 du 8 juillet 2021 relative à la création d'un tarif pour la mise à disposition d'une parcelle du Bois de Normandie à partir du 5 juillet 2021,

**VU** la délibération n° 2022-02-17-21 du 17 février 2022 relative à l'évolution du service de transport à la demande pour les séniors,

**VU** la délibération n° 2022-03-24-20 du 24 mars 2022 relative à l'extension de l'espace de co-working « le 4<sup>30</sup> » par un bureau permanent,

**VU** la délibération n° 2022-03-24-21 du 24 mars 2022 relative à la création d'un nouveau dispositif municipal : l'Accompagnement Educatif Périscolaire Personnalisé (AEPP),

**VU** la délibération n° 2022-06-02-09 du 2 juin 2022 relative à la modification du tarif municipal « tournage de film en intérieur » pour une ½ journée,

**VU** la délibération n° 2023-07-06-03 du 6 juillet 2023 relative à la modification du calcul de la tarification pour la restauration à la Résidence « Les Belleaunes » et le portage des repas à domicile,

**VU** la délibération n° 2023-07-06-14 relative à la création de pénalités sur les tarifs périscolaires,

**VU** la délibération n° 2023-07-06-15 relative à la création de pénalités sur les tarifs du multi-accueil collectif et familial Françoise Dolto,

**VU** la délibération n° 2023-02-09-19 relative au montant de la participation financière aux activités de loisirs proposés aux séniors ignissois

**VU** la délibération n° 2024-12-05-08 du 5 décembre 2024 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

**VU** la délibération n° 2024-06-06-22 du 6 juin 2024 relative à la création de tarifs pour la location des gymnases,

**VU** la délibération n° 2024-07-11-22 du 11 juillet 2024 relative au plafond et au plancher CAF pour le tarif des contrats de la crèche à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

**VU** la délibération n° 2025-06-05-20 du 5 juin 2025 relative à la création de tarifs pour la mise à disposition des équipements sportifs pour les associations œuvrant pour l'inclusion et le handicap,

**VU** la délibération n° 2025-07-10-21 du 10 juillet 2025 relative à la création de tarifs pour l'évènement Mud Run,

**CONSIDERANT** la volonté de faire la différence entre les terrasses éphémères et les terrasses permanentes scellées,

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs des spectacles municipaux au 1<sup>er</sup> janvier 2026,

**CONSIDERANT** la volonté de proposer des fourchettes de tarifs en fonction des aliments et boissons pour la buvette municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2026,

**CONSIDERANT** la réglementation applicable aux copies des documents administratifs, le tarif d'un CD-Rom ne peut excéder 2,75 €,

**CONSIDERANT** la volonté d'appliquer, chaque année, aux tarifs communaux, une revalorisation basée sur la moyenne de l'évolution des prix à la consommation des trois derniers indices connus,

**CONSIDERANT** la prise en compte de l'évolution de la moyenne des prix à la consommation des trois derniers indices connus de 2.3 %,

**CONSIDERANT** les tarifs actuels et les propositions de revalorisation ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

TARIFS COMMUNAUX			Tarifs en vigueur jusqu'au 31/12/2025	Proposition de tarifs à compter du 1/01/2026
<b>CIMETIERE COMMUNAL</b>	Concession	15 ans	254 €	260 €
		30 ans	504 €	516 €
		50 ans	947 €	969 €
		30 ans (enfant)	190 €	194 €
	Case columbarium	15 ans	454 €	464 €
		30 ans	883 €	903 €
	Cavurne	15 ans	182 €	186 €
		30 ans	339 €	347 €
	Dispersion des cendres		64 €	65 €
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	Tournage de film	En intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	1 000 €	1 000 €
		En extérieur pour 1/2 journée	898 €	919 €
		En extérieur pour 1 journée	1 476 €	1 510 €
		En extérieur de 20h à 8h	2 000 €	2 046 €
		Pour les jeunes ignissois en lien avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée	5 €	5 €
		Organismes à but non lucratif	Pour 1/2 journée	10 €
	Commerce fixes	Terrasses ouvertes (sans scellement) en m <sup>2</sup> /mois	3 €	3 €
		Terrasses fermées en m <sup>2</sup> /an	40 €	100 €
		Terrasses ouvertes avec scellement en m <sup>2</sup> /an	30 €	31 €
		Etalages de commerces occasionnels devant le magasin en m <sup>2</sup> /jour	4 €	4 €
	Activités commerciales	Commerçants ambulants : occupation de 0 à 12,99 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	27 €
			Forfait/semaine	112 €
			Forfait/mois	225 €
		Commerçants ambulants : occupation de 13 à 24,99 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	71 €
			Forfait/semaine	279 €
			Forfait/mois	561 €
	Commerçants ambulants :	Forfait/jour	105 €	107 €
		Forfait/semaine	412 €	421 €

		occupation de 25 à 40 m <sup>2</sup>	Forfait/mois	824 €	843 €
		Commerçants ambulants : occupation de plus de 40 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	137 €	140 €
		Forfait/semaine	534 €	546 €	
		Forfait/mois	1 067 €	1 092 €	
	Commerce ambulants et étalage occasionnel	Forfait jour par m <sup>2</sup> / jour		10 €	10 €
	Bulle de vente	Espace au sol m <sup>2</sup> /jour		16 €	16 €
	Réservation stationnement	Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois	1,73 €	2 €
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois	3,99 €	4 €	
	Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)	Forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)		12 €	12 €
	Organisme de prévention à but non lucratif ACMS	Forfait /jour			14 €
	Activités culturelles / Manifestations	Manèges (tous types), baraque de fête foraine (tir, confiserie...)	Forfait/jour/manège	34 €	35 €
		Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier		Gratuit	Gratuit
	Emprises sur le domaine public liées aux chantiers de construction et travaux divers nécessitant le dépôt de matériaux, bennes ou conteneurs, baraques de chantier, échafaudages, étals, tréteaux et tout autre ouvrage liés aux chantiers, engins de levage mobile (livraison de matériel lourd, montage ou démontage	Emprise trottoir (clôture de chantier)	Espace au sol m <sup>2</sup> /jour	0,57 €	0,58 €
		Baraque de chantier	Forfait/jour	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'entreprise	22 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'entreprise
		Emprise voie de circulation (sauf services publics et assimilés)	Avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	338 €	346 €
			Avec emprise totale de la chaussée et circulation interrompue (à la demi-journée)	677 €	693 €
	Echafaudage	/ jour / m <sup>2</sup>		2 €	2 €

	<i>d'une grue de chantier)</i>	Bennes	Forfait /jour	11 €	15 €
	Dépôt de matériaux (plot pour ligne aérienne, terre de terrassement, matériaux travaux,...)	/ jour / m <sup>2</sup>		2 €	2 €
	Permis de végétaliser		Gratuit	Gratuit	
	Verger Saint-Nicolas	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois	1,73 €	1,77 €	
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois	3,99 €	4,08 €	
	Bois	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois	1,73 €	1,77 €	
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois	3,99 €	4,08 €	
		Associations Ignissoises	Gratuit	Gratuit	
<b>SALLES COMMUNALES</b>	Salle des Fêtes	Particuliers ignissois	232 €	237 €	
		Particuliers extérieurs	538 €	551 €	
		Associations extérieures	851 €	871 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	849 €	868 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle Paul Eluard	Particuliers ignissois	163 €	166 €	
		Particuliers extérieurs	380 €	388 €	
		Associations extérieures	446 €	456 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	445 €	455 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle Paul Langevin	Particuliers ignissois	85 €	86 €	
		Particuliers extérieurs	182 €	186 €	
		Associations extérieures	243 €	249 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	242 €	248 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle annexe du gymnase St Exupéry	Particuliers ignissois	351 €	359 €	

		Particuliers extérieurs	727 €	744 €
		Associations extérieures	851 €	871 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	849 €	868 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit
		Semaine 1/2 journée	460 €	460€
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	200 €	200 €
		Semaine 8h - 18h	800 €	800 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	270 €	270 €
		Semaine 18h - 00h	910 €	910 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	500 €	500 €
		Semaine 8h - 00h	1 300 €	1 300 €
		Semaine 8h - 00h : forfait équipement	600 €	600 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée	800 €	800 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	300 €	300 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h	1 300 €	1 300€
		Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	600 €	600 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 610 €	1 610 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	700 €	700 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h	2 200 €	2 200 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 000 €	1 000 €
		Samedi 8h à dimanche 00h	3 500 €	3 500 €
		Samedi 8h à dimanche 00h : forfait équipement	1 600 €	1 600 €
		Espace office	200 €	200 €
		Semaine 1/2 journée	552 €	552 €
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	240 €	240 €
		Semaine 8h - 18h	960 €	960 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	324 €	324 €
		Semaine 18h - 00h	1 092 €	1 092 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	600 €	600 €
		Semaine 8h - 00h	1 560 €	1 560 €

		Semaine 8h - 00h : forfait équipement	720 €	720 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée	960 €	960 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	360 €	360 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h	1 560 €	1 560 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	720 €	720 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 932 €	1 932 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	840 €	840 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h	2 640 €	2 640 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h : forfait équipement	1 200 €	1 200 €
		Samedi 8h à dimanche 00h	4 200,00 €	4 200 €
		Samedi 8h à dimanche 00h : forfait équipement	1 920 €	1 920 €
		Espace office	240 €	240 €
Associations		Semaine 1/2 journée	260 €	260 €
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	200 €	200 €
		Semaine 8h - 18h	450 €	450 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	400 €	400 €
		Semaine 18h - 00h	580 €	580 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	500 €	500 €
		Semaine 8h - 00h	800 €	800 €
		Semaine 8h - 00h : forfait équipement	600 €	600 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée	450 €	450 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	300 €	300 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h	770 €	770 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	600 €	600 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 050 €	1 074 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	700 €	716 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h	1 600 €	1 637 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h : forfait équipement	1 000 €	1 023 €

		Samedi 8h à dimanche 00h	3 000 €	3 069 €
		Samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 500 €	1 500 €
		Espace office	100 €	100 €
		Location 5 jours continus	-10%	-10%
		Location entre 6 et 10 jours continus	-20%	-20%
		Location + 10 jours continus	-30%	-30%
	Le 4 <sup>30</sup> <i>Espace de coworking</i>	Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €	5 €
		Poste de travail en coworking : journée	10 €	10 €
		Poste de travail en coworking : accès illimité	50 € / mois	50 € / mois
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h	10 € pour 2h
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h	5 € pour 2h
		Pour les étudiants	1€/ mois	1€/ mois
		Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	124 €	127 €
	Pôle proximité	Salle d'activité (33 m <sup>2</sup> )	Gratuit	Gratuit
		Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	62 €	63 €
		Salle de réunion (18m <sup>2</sup> )	Gratuit	Gratuit
		Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	30 €	30,00 €
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	Boulodrome Mathurin Allenou	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	163 €	166 €
		Associations locales	Gratuit	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	123 €	126 €
		Associations locales	Gratuit	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	244 €	250 €

		Associations locales	Gratuit	Gratuit
<b>ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE</b>	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	2 203 €	2 254 €
	Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure	Etablissements d'enseignement	47 €	49 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h	Etablissements d'enseignement	178 €	182 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée	Etablissements d'enseignement	358 €	366 €
	Gymnase St. Exupéry, Cerdan et Kervadec	Location 1h	52 €	53 €
		Location 1/2 journée (4h)	208 €	213 €
		Location journée	417 €	426 €
	Mise à disposition équipement sportif pour les associations oeuvrant pour l'inclusion & handicap	Location 1h	12 €	12 €
	Entreprises		40 €	41 €
	+ 18 ans		35 €	36 €
<b>MUD RUN</b>	De 6 à 18 ans		15 €	15 €
	Groupe à partir de 4 personnes (âge min 6 ans)		- 5€/personne	- 5€/personne
	Collectivités (par personne)		30 €	31 €
	Etablissements scolaires (élémentaires & collèges)		Gratuit	Gratuit
	Lycées (par personne)		5 €	5 €
	Policiers nationaux, militaires, gendarmes, pompiers, personnels de santé (par personne)		25 €	26 €
	1/6 page (8 x 7,5)			
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	87 €	89 €
		Extérieur	163 €	166 €
<b>SPONSORING</b>	1/3 page (16,5 x 6,5)			
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	163 €	166 €
		Extérieur	314 €	322 €
	1/2 page (16,5 x 11,5)			
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	282 €	288 €
		Extérieur	629 €	643 €
	8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert		Gratuit	Gratuit
	Evènement de catégorie 1 + de 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	De 2 000€ à 2 999€	De 2 000€ à 2 999€
		Niveau de promotion 2	De 3 000 € à 3 999€	De 3 000 € à 3 999€
		Niveau de promotion 3	À partir de 4 000 €	À partir de 4 000 €
	Evènement de catégorie 2 entre 1 000 et 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	De 1 000 € à 1 499 €	De 1 000 € à 1 499 €
		Niveau de promotion 2	De 1 500 € à 1 999€	De 1 500 € à 1 999€
		Niveau de promotion 3	À partir de 2 000 €	À partir de 2 000 €
	Evènement de catégorie 3 - de 1 000 personnes	Niveau de promotion 1	De 150 € à 499€	De 150 € à 499€
		Niveau de promotion 2	De 500 € à 999 €	De 500 € à 999 €

		Niveau de promotion 3	À partir de 1 000 €	À partir de 1 000 €
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise</b>	Temps du matin	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €	1,14 €
		Tarif maximum (QF : 1397)	3,55 €	3,63 €
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	Tarif minimum (QF : 499) Tarif maximum (QF : 1397)	1,66 € 5,32 €
		Accueil du soir 2	Tarif minimum (QF : 499) Tarif maximum (QF : 1397)	1,11 € 3,55 €
		Accueil de loisirs journée	Tarif minimum (QF : 499) Tarif maximum (QF : 1746)	3,36 € 25,23 €
		Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif minimum (QF : 499) Tarif maximum (QF : 1746)
			Accueil de loisirs après-midi sans repas	2,78 € 14,22 €
			Journée sans repas	Tarif – 10,85 %
	Vacances scolaires	Journée avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €
			Tarif maximum (QF : 1746)	25,23 €
		Journée sans repas		Tarif – 10,85 %
	Mini-camps, séjours sportifs, stages, séjours jeunesse		Tarif minimum (QF : 178) Tarif maximum (QF : 1397)	10% du coût réel 90% du coût réel
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants des communes extérieures</b>	Temps du matin			6,68 €
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1		6,68 €
		Accueil du soir 2		6,68 €
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée		43,18 €
		Accueil de loisirs matin avec repas		27,80 €
		Accueil de loisirs après-midi sans repas		22,70 €
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale</b>	Accueil de loisirs vacances avec repas		43,18 €	44,17 €
	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires		Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €
	Accueil de loisirs après-midi avec repas		Tarif maximum (QF : 1746)	21,38 €
	Moins de 30 minutes			15 €
				15 €

<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b> <b>Pénalités et majorations</b>	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)	De 30 minutes à 1 heure	20 €	20 €
		Supérieur à 1h	30 €	30 €
		+ de 3 retards	Tarif * 2	Tarif * 2
	Pénalité de non réservation / absence injustifiée	Mercredi et vacances	Tarif + 30%	Tarif + 30%
<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>	Majoration du tarif appliquée pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)			Tarif + 30%
	Ecole maternelle	Par élève	950 €	950 €
<b>CRECHE</b>		Par élève	400 €	400 €
<b>RESTAURATION</b>	Plafond de ressources mensuelles des familles	Pour information : plafond de la CNAF au 1 <sup>er</sup> septembre 2025 : 8 500 €	8 500 €	8 500 €
		Plancher de ressources mensuelles des familles	801 €	801 €
		Moins de 30 minutes	15 €	15 €
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure	De 30 minutes à 1 heure	20 €	20 €
		Supérieur à 1h	30 €	30 €
	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	8,14 €
		Tarif extérieur	12,25 €	12,54 €
		Enfants des communes extérieures avec dérogation	12,25 €	12,54 €
		Parents d'enfants ignissois	Tarif identique à leur enfant	Tarif identique à leur enfant
	Temps du midi sans restauration			Tarif – 35% Tarif – 35%
	Enfant bénéficiant d'un PAI	Temps du midi	Tarif – 35%	Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée	Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif -7,64%	Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée	Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type	Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %
		Majoration du tarif appliquée pour annulation/modification -5 jours	Tarif + 30%	Tarif + 30%
	Enseignants et intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire et élus			6,65 € 6,65 €

	Externes-associations (enfants ou adultes)	Tarif enfant : tarif extérieur / 2	Tarif enfant : tarif extérieur / 2
		Tarif adulte : tarif extérieur	Tarif adulte : tarif extérieur
	Jeunes et éducateurs de l'IME	5,00 €	5,12 €
	Restauration pour les seniors Ignysois à la résidence autonomie « Les Belleaunes »	Tarif minimum (QF : 11 533) Tarif maximum (QF : 23 000) Tarif bénéficiaire ASPA Extérieurs : famille ou amis des résidents	6,50 € 10,42 € 5,00 € 11,46 €
	Portage des repas à domicile	Tarif minimum (QF : 11 533) Tarif maximum (QF : 23 000) Tarif bénéficiaire ASPA	6,50 € 10,42 € 5,00 €
<b>ANIMATIONS SPORTIVES</b>	Animations sportives pendant les vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 178) Tarif maximum (QF : 2057) Hors commune Pénalité d'absence / Absence injustifiée	1,93 € 7,29 € 15,74 € 5 €
<b>JEUNESSE</b>	Activités et sorties de loisirs - SPOT	Prestation comprise entre 6€ et 14,99 € Prestation à partir de 15 €	2 € 5 €
<b>BILLETTERIE CULTURELLE</b>	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	17 €
		- de 10 ans	8 €
	B : Ligne tarifaire régulière	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €
		- de 10 ans	5 €

<b>EVENEMENTIEL</b>	C : Spectacles "Igny'tiales" et découvertes, soirées comédie, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €	10 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €	8 €
		- de 10 ans	3 €	3 €
	D : Séances proposées par des compagnies et associations d'artistes amateurs, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €	6 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €	4 €
		- de 10 ans	2 €	2 €
		Abonnement Découverte	20 €	20 €
		Abonnement Classique	30 €	30 €
		Abonnement Fan	41 €	41 €
<b>REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	Buvette	Bières	De 3 à 6 €	De 3 à 6 €
		Boissons	De 1 à 2 €	De 1 à 2 €
		Plats	5 €	5 €
		Snacking	De 1 à 3 €	De 1 à 3 €
		Desserts	De 2 à 4 €	De 2 à 4 €
<b>SENIORS</b>	Reproduction ou impression en format A4 en noir et blanc	Par page	0,11 €	0,11 €
	Reproduction ou impression en format A4 en couleur	Par page	0,22 €	0,22 €
	CD-Rom	Par page	2,75 €	2,75 €
	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,40 €	3,50 €
		Aller ou retour dans Igny	1,90 €	2,00 €
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,40 €	4,50 €
		Aller ou retour hors Igny	2,40 €	2,50 €
	Séance de gymnastique par un éducateur sportif	Par séances	3,50 €	3,58 €
		Par trimestre	30 €	31 €
	Animations seniors	Si prestation < 30 euros	10 €	10 €

Si prestation comprise entre 30 et 50 euros	16 €	16 €
Si prestation > 50 euros	21 €	21 €
Si prestation > 70 euros	50% du coût réel	50% du coût réel
Tarif bénéficiaire ASPA	Gratuit	Gratuit
Accompagnants si prestation < 30 euros	21 €	21 €
Accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros	31 €	32 €
Accompagnants si prestation > 50 euros	42 €	43 €
Accompagnants si prestation > 70 euros	60% du coût réel	60% du coût réel
Tarif extérieur	13 €	13 €

**VU** l'avis de la Commission Ressources et Sécurité du 1<sup>er</sup> décembre 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**ABROGE** la délibération 2024-12-05-08 relative aux tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

**APPROUVE** les tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,

**APPROUVE** les nouveaux tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

TARIFS COMMUNAUX			Tarifs à compter du 1/01/2026
<b>CIMETIERE COMMUNAL</b>	Concession	15 ans	260 €
		30 ans	516 €
		50 ans	969 €
		30 ans (enfant)	194 €
	Case columbarium	15 ans	464 €
		30 ans	903 €
	Cavurne	15 ans	186 €
		30 ans	347 €
	Dispersion des cendres		65 €
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	Tournage de film	En intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	1 000 €
		En extérieur pour 1/2 journée	919 €
		En extérieur pour 1 journée	1 510 €
		En extérieur de 20h à 8h	2 046 €
		Pour les jeunes ignissois en lien avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée	5 €
	Organismes à but non lucratif	Organismes à but non lucratif	Pour 1/2 journée
			10 €
	Activités commerciales	Terrasses ouvertes (sans scellement) en m <sup>2</sup> /mois	
		Commerce fixes	3 €

		Terrasses fermées en m <sup>2</sup> /an	100 €
		Terrasses ouvertes avec scellement en m <sup>2</sup> /an	31 €
		Etalages de commerces occasionnels devant le magasin en m <sup>2</sup> /jour	4 €
Commerçants ambulants : occupation de 0 à 12,99 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	28 €	
	Forfait/semaine	115 €	
	Forfait/mois	230 €	
Commerçants ambulants : occupation de 13 à 24,99 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	73 €	
	Forfait/semaine	285 €	
	Forfait/mois	574 €	
Commerçants ambulants : occupation de 25 à 40 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	107 €	
	Forfait/semaine	421 €	
	Forfait/mois	843 €	
Commerçants ambulants : occupation de plus de 40 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	140 €	
	Forfait/semaine	546 €	
	Forfait/mois	1 092 €	
Commerces ambulants et étalage occasionnel	Forfait jour par m <sup>2</sup> / jour	10 €	
Bulle de vente	Espace au sol m <sup>2</sup> /jour	16 €	
Réservation stationnement	Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois	2 €
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois	4 €
	Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)	Forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)	12 €
	Organisme de prévention à but non lucratif ACMS	Forfait /jour	14 €
Activités culturelles / Manifestations	Manèges (tous types), baraque de fête foraine (tir, confiserie...)	Forfait/jour/manège	35 €
	Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier		Gratuit
Emprises sur le domaine public liées aux chantiers de	Emprise trottoir (clôture de chantier)	Espace au sol m <sup>2</sup> /jour	0,58 €

<b>SALLES COMMUNALES</b>	construction et travaux divers <i>nécessitant le dépôt de matériaux, bennes ou conteneurs, baraques de chantier, échafaudages, étals, tréteaux et tout autre ouvrage liés aux chantiers, engins de levage mobile (livraison de matériel lourd, montage ou démontage d'une grue de chantier)</i>	Baraque de chantier	Forfait/jour	22 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'entreprise
		Emprise voie de circulation (sauf services publics et assimilés)	Avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	346 €
		Echafaudage	Avec emprise totale de la chaussée et circulation interrompue (à la demi-journée)	693 €
		Bennes	/ jour / m <sup>2</sup>	2 €
		Dépôt de matériaux (plot pour ligne aérienne, terre de terrassement, matériaux travaux,...)	/ jour / m <sup>2</sup>	15 €
	Permis de végétaliser			Gratuit
	Verger Saint-Nicolas	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois		1,77 €
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois		4,08 €
	Bois	Sans installation : m <sup>2</sup> /mois		1,77 €
		Avec installation : m <sup>2</sup> /mois		4,08 €
		Associations Ignissoises		Gratuit
	Salle des Fêtes	Particuliers ignissois		237 €
		Particuliers extérieurs		551 €
		Associations extérieures		871 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel		868 €
		Associations locales, partis politiques,		Gratuit
	Salle Paul Eluard	Particuliers ignissois		166 €
		Particuliers extérieurs		388 €
		Associations extérieures		456 €

		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	455 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
		Particuliers ignissois	86 €
		Particuliers extérieurs	186 €
		Associations extérieures	249 €
Salle Paul Langevin		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	248 €
Salle Paul Langevin		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
		Particuliers ignissois	359 €
		Particuliers extérieurs	744 €
		Associations extérieures	871 €
Salle annexe du gymnase St Exupéry		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	868 €
Salle annexe du gymnase St Exupéry		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
		Semaine 1/2 journée	460€
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	200 €
		Semaine 8h - 18h	800 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	270 €
		Semaine 18h - 00h	910 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	500 €
		Semaine 8h - 00h	1 300 €
		Semaine 8h - 00h : forfait équipement	600 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée	800 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	300 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h	1 300€
		Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	600 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 610 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	700 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h	2 200 €
Salle des Ruchères	Entreprises Ignissoises		

		Samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 000 €
		Samedi 8h à dimanche 00h	3 500 €
		Samedi 8h à dimanche 00h : forfait équipement	1 600 €
		Espace office	200 €
	Entreprises extérieures	Semaine 1/2 journée	552 €
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	240 €
		Semaine 8h - 18h	960 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	324 €
		Semaine 18h - 00h	1 092 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	600 €
		Semaine 8h - 00h	1 560 €
		Semaine 8h - 00h : forfait équipement	720 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée	960 €
		Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	360 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h	1 560 €
		Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	720 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 932 €
		Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	840 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h	2 640 €
		Samedi ou dimanche 8h - 00h : forfait équipement	1 200 €
		Samedi 8h à dimanche 00h	4 200 €
		Samedi 8h à dimanche 00h : forfait équipement	1 920 €
		Espace office	240 €
	Associations	Semaine 1/2 journée	260 €
		Semaine 1/2 journée : forfait équipement	200 €
		Semaine 8h - 18h	450 €
		Semaine 8h - 18h : forfait équipement	400 €
		Semaine 18h - 00h	580 €
		Semaine 18h - 00h : forfait équipement	500 €
		Semaine 8h - 00h	800 €

			Semaine 8h - 00h : forfait équipement	600 €
			Samedi ou dimanche 1/2 journée	450 €
			Samedi ou dimanche 1/2 journée : forfait équipement	300 €
			Samedi ou dimanche 8h - 18h	770 €
			Samedi ou dimanche 8h - 18h : forfait équipement	600 €
			Samedi ou dimanche 18h - 00h	1 074 €
			Samedi ou dimanche 18h - 00h : forfait équipement	716 €
			Samedi ou dimanche 8h - 00h	1 637 €
			Samedi ou dimanche 8h - 00h : forfait équipement	1 023 €
			Samedi 8h à dimanche 00h	3 069 €
			Samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 500 €
			Espace office	100 €
<b>Le 4<sup>30</sup></b> <i>Espace de coworking</i>			Location 5 jours continus	-10%
			Location entre 6 et 10 jours continus	-20%
			Location + 10 jours continus	-30%
			Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €
			Poste de travail en coworking : journée	10 €
			Poste de travail en coworking : accès illimité	50 € / mois
			Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h
			Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h
			Pour les étudiants	1€/ mois
Pôle proximité	Salle d'activité (33 m <sup>2</sup> )		Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	127 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	Gratuit

<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	Salle de réunion (18m <sup>2</sup> )	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	63 €
		Partenaires et associations du pôle de services de proximité : journée	Gratuit
		Pénalité: fermeture de la salle en retard	30,00 €
	Boulodrome Mathurin Allenou	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	166 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	126 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	250 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	2 254 €
<b>MUD RUN</b>	Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure	Etablissements d'enseignement	49 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h	Etablissements d'enseignement	182 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée	Etablissements d'enseignement	366 €
	Gymnase St. Exupéry, Cerdan et Kervadec	Location 1h	53 €
		Location 1/2 journée (4h)	213 €
		Location journée	426 €
	Mise à disposition équipement sportif pour les associations oeuvrant pour l'inclusion & handicap	Location 1h	12 €
	Entreprises		41 €
	+ 18 ans		36 €
<b>ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE</b>	De 6 à 18 ans		15 €
	Groupe à partir de 4 personnes (âge min 6 ans)		- 5€/personne
	Collectivités (par personne)		31 €
	Etablissements scolaires (élémentaires & collèges)		Gratuit
	Lycées (par personne)		5 €
	Policiers nationaux, militaires, gendarmes, pompiers, personnels de santé (par personne)		26 €
	1/6 page (8 x 7,5)		
	Pages intérieures - 1 parution	Igny Extérieur	89 € 166 €
	1/3 page (16,5 x 6,5)		
		Igny	166 €

<b>SPONSORING</b>	Pages intérieures - 1 parution	Extérieur	322 €
	1/2 page (16,5 x 11,5)		
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	288 €
	Extérieur		643 €
	8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert		Gratuit
	Evènement de catégorie 1 + de 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	De 2 000€ à 2 999€
		Niveau de promotion 2	De 3 000 € à 3 999€
		Niveau de promotion 3	À partir de 4 000 €
	Evènement de catégorie 2 entre 1 000 et 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	De 1 000 € à 1 499 €
		Niveau de promotion 2	De 1 500 € à 1 999€
		Niveau de promotion 3	À partir de 2 000 €
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise</b>	Temps du matin	Niveau de promotion 1	De 150 € à 499€
		Niveau de promotion 2	De 500 € à 999 €
		Niveau de promotion 3	À partir de 1 000 €
	Temps du soir	Tarif minimum (QF : 499)	1,14 €
		Tarif maximum (QF : 1397)	3,63 €
		Etudes dirigées / Accueil du soir 1	Tarif minimum (QF : 499)
			1,70 €
	Accueil du soir 2	Tarif maximum (QF : 1397)	5,44 €
		Tarif minimum (QF : 499)	1,14 €
	Mercredi Période scolaire	Tarif maximum (QF : 1397)	3,63 €
		Accueil de loisirs journée	Tarif minimum (QF : 499)
			3,44 €
		Tarif maximum (QF : 1746)	25,81 €
		Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif minimum (QF : 499)
	Vacances scolaires		3,44 €
		Tarif maximum (QF : 1746)	18,18 €
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	Tarif minimum (QF : 499)
			2,85 €
		Tarif maximum (QF : 1746)	14,55 €
	Journée sans repas		Tarif – 10,85 %
	Journée avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,44 €
		Tarif maximum (QF : 1746)	25,81 €
		Journée sans repas	Tarif – 10,85 %
	Mini-camps, séjours sportifs, stages, séjours jeunesse		Tarif minimum (QF : 178)
			10% du coût réel
			Tarif maximum (QF : 1397)
	Temps du matin		6,84 €

<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants des communes extérieures</b>	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	6,84 €
		Accueil du soir 2	6,84 €
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée	44,17 €
		Accueil de loisirs matin avec repas	28,44 €
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	23,23 €
	Accueil de loisirs vacances avec repas		44,17 €
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES</b> <b>Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale</b>	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires		3,44 €
	Accueil de loisirs après-midi avec repas		21,87 €
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b> <b>Pénalités et majorations</b>	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)	Moins de 30 minutes	15 €
		De 30 minutes à 1 heure	20 €
		Supérieur à 1h	30 €
		+ de 3 retards	Tarif * 2
	Pénalité de non réservation / absence injustifiée	Mercredi et vacances	Tarif + 30%
	Majoration du tarif appliquée pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)		Tarif + 30%
<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>	Ecole maternelle	Par élève	950 €
	Ecole élémentaire	Par élève	400 €
<b>CRECHE</b>	Plafond de ressources mensuelles des familles		Pour information : plafond de la CNAF au 1 <sup>er</sup> septembre 2025 : 8 500 €
	Plancher de ressources mensuelles des familles		Pour information : plancher de la CNAF au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 : 801 €
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure	Moins de 30 minutes	15 €
		De 30 minutes à 1 heure	20 €
		Supérieur à 1h	30 €
<b>RESTAURATION</b>	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)
			1,14 €
		Tarif maximum (QF : 2057)	8,33 €
		Tarifs extérieurs / Parents d'enfants ignissois	12,54 €
		Enfants des communes extérieures avec dérogation	12,54 €

		Parents d'enfants ignissois	Tarif identique à leur enfant
Temps du midi sans restauration		Tarif – 35%	
Enfant bénéficiant d'un PAI		Temps du midi	Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée	Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée	Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type	Tarif – 10,85 %
Majoration du tarif appliquée pour annulation/modification -5 jours		Tarif + 30%	
Enseignants et intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire et élus		6,65 €	
Externes-associations (enfants ou adultes)		Tarif enfant : tarif extérieur / 2	
		Tarif adulte : tarif extérieur	
Jeunes et éducateurs de l'IME		5,12 €	
Restauration pour les seniors Ignyssois à la résidence autonomie « Les Belleaunes »		Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 23 000)	10,66 €
		Tarif bénéficiaire ASPA	5,00 €
		Extérieurs : famille ou amis des résidents	11,72 €
Portage des repas à domicile		Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 23 000)	10,66 €
		Tarif bénéficiaire ASPA	5,00 €
<b>ANIMATIONS SPORTIVES</b>	Animations sportives pendant les vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 178)	1,98 €
		Tarif maximum (QF : 2057)	7,46 €
		Hors commune	16,11 €
		Pénalité d'absence / Absence injustifiée	5 €
<b>JEUNESSE</b>	Activités et sorties de loisirs - SPOT	Prestation comprise entre 6€ et 14,99 €	2 €
		Prestation à partir de 15 €	5 €
<b>BILLETTERIE CULTURELLE</b>	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65	17 €

		ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	
	- de 10 ans	8 €	
	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €	
	Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €	
	- de 10 ans	5 €	
	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €	
	Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €	
	- de 10 ans	3 €	
	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €	
	Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €	
	- de 10 ans	2 €	
	Abonnement Découverte	20 €	
	Abonnement Classique	30 €	
	Abonnement Fan	41 €	
<b>EVENEMENTIEL</b>	Buvette	Bières	De 3 à 6 €
		Boissons	De 1 à 2 €
		Plats	5 €

		Snacking	De 1 à 3 €
		Desserts	De 2 à 4 €
<b>REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	Reproduction ou impression en format A4 en noir et blanc	Par page	0,11 €
	Reproduction ou impression en format A4 en couleur	Par page	0,22 €
	CD-Rom	Par page	2,75 €
<b>SENIORS</b>	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,50 €
		Aller ou retour dans Igny	2,00 €
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,50 €
		Aller ou retour hors Igny	2,50 €
	Séance de gymnastique par un éducateur sportif	Par séances	3,58 €
		Par trimestre	31 €
	Animations seniors	Si prestation < 30 euros	10 €
		Si prestation comprise entre 30 et 50 euros	16 €
		Si prestation > 50 euros	21 €
		Si prestation > 70 euros	50% du coût réel
		Tarif bénéficiaire ASPA	Gratuit
		Accompagnants si prestation < 30 euros	21 €
		Accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros	32 €
		Accompagnants si prestation > 50 euros	43 €
		Accompagnants si prestation > 70 euros	60% du coût réel
		Tarif extérieur	13 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

Le Maire,  
  
Francisque VIGOUROUX